



CE DO NC

Bulletin des Elu-es - N° 77

Février 2014



AGIL : saison 2 épisode 5

La directrice de l'UIN nous a annoncé en début de séance le report de la consultation du CE au mois d'Avril sur la création des AGILS à l'UIN. Au vu des travaux en cours dans les groupes de travail du CHSCT.

Il faut dire que la photo d'étape présentée ce jour était plutôt floue, le point sur la proximité managériale et la composition des équipes relevant de l'à peu près. La direction de l'UIN ayant du mal à retrouver ses petits et ne maîtrisant pas parfaitement l'activité des agents dans les équipes.

La réflexion du pôle intégration étant terminée, la direction nous annonce la création de 3 équipes, mais elles existent déjà. Celles-ci seront rattachées à une AGIL. Il y aura donc une équipe intégration sur Caen avec du personnel de sites distants (Cherbourg, St Lô, Lisieux, Avranches, Alençon, et Flers). Une équipe au Havre avec le personnel de Dieppe et une équipe à Rouen avec le personnel d'Evreux.

Suivant la présentation faite, la déclinaison des AGILS devrait se faire de la façon suivante :

- 15 équipes pour la Basse Normandie dont 4 équipes multi activités : Cherbourg, Avranches, Flers/Argentan, Lisieux.
- Pour Caen, 5 équipes (une équipe E/RS, une équipe CAFF, une équipe GP, une équipe BL avec le magasin et l'équipe intégration).
- Pour ST LO, 3 équipes (une équipe E/RS avec le magasin, une équipe CAFF, une équipe GP/BL).
- Pour Alençon, 3 équipes (une équipe E/RS, une équipe CAFF, une équipe GP/BL avec le magasin).
- 19 équipes pour la Haute Normandie dont 3 équipes multi activités : Dieppe, Bernay/Pont-Audemer, Vernon.
- Pour Rouen, 7 équipes (dont une multi

site Rouen /Yvetot en activité GP, une équipe Entreprise, deux équipes CAFF, une équipe GP avec le magasin, une équipe RS/BL, et l'équipe intégration).

- Pour le Havre, 5 équipes (une équipe E/RS/BL, une équipe CAFF, une équipe GP avec le magasin, une équipe Répartiteur, et une équipe intégration).
- Pour Evreux 3 équipes (une équipe E/RS, une équipe CAFF, une équipe GP/BL avec le magasin).
- Pour Dieppe, 2 équipes dont celle citée en multi activités (une équipe E/RS/CAFF et une équipe GP/BL avec le magasin).

Pour le reste nous ne pouvons pas lire dans le marc de café, sur les effectifs et la composition des équipes cela reste vague. Par exemple, la composition de l'équipe intégration et quelles activités seront conservées à terme?

Les petits PABX seront-ils intégrés ou désintégrés?

Pour le personnel faisant de l'entraide sur cette activité, seront-ils intégrés dans l'équipe ? Pas de réponse de la direction.

Il faudra un peu plus qu'un Kit de communication et de moments de convivialité annoncés par la direction pour réussir la mise en place des AGILS.

Quant à la visibilité pour le personnel sur son avenir et sa perspective de carrière il faudra consulter Madame IRMA...



Plan Schéma Directeur des boutiques Le Darwinisme passe à l'Orange !

Première sur le projet d'évolution des boutiques de Dieppe Victor Hugo, de Gonfreville-l'Orcher et de La Glacerie (Cherbourg) et surprise : ce sont trois transferts vers des « partenaires » qui sont à l'ordre du jour.

Un monologue de l'entreprise qui se félicite du dernier PSD (Plan Schéma Directeur) et de sa réussite et qui inscrit celui à venir dans les mêmes logiques : stratégie de dédoublement, réduction des coûts commerciaux, recentrage sur les boutiques plus grandes, redéfinition des zones de chalandises, amélioration du temps d'attente perçu (c'est comme la température ressentie...), digitalisation de l'expérience client, moins de produits présentés (mais plus d'accompagnement basés sur l'usage), etc....

D'ailleurs la direction commerciale régionale de la DO participe au projet national « NEW SHOP 2020 », celle-là même qui annonce (espère ?) la fermeture de 20 espaces de vente (propriétaires, GDT) d'ici fin 2015.

Côté RH, il est clair qu'il faut plus de vendeurs (conseillers ?) pour assurer une expérience maximale et une qualité de service (CNPS ?) optimale.

Pleins d'arguments qui ne permettent pas de comprendre comment sont faits les choix de la Direction Orange.

Quand on regarde les projets dans le détail, on constate que pour Dieppe, le repreneur n'est pas encore prêt de venir tant les arguments de l'entreprise pourrait l'en dissuader... mais il faut que cela soit fait dans les 6 mois ! Pour Dieppe Belvédère, des travaux sont prévus et on va mettre en place une boutique temporaire pour rester accessible (aussi dans les 6 mois ?). Sur Gonfreville que dire... que toutes les données sont « pipotées » pour commencer (ou alors la relecture des dossiers est accessoire). Ce

qui est clair en tout cas c'est que la vision de l'entreprise et celle des élus diffère pour reconnaître quelle galerie marchande (avec celle de Montivilliers) est la plus viable.

Pour Cherbourg la Glacerie, le fait de ne pas avoir recruté de Responsable c'était pour ne pas alourdir le PSD actuel... Nous on pense que c'est pour le justifier, mais on va encore nous dire qu'on voit tout en noir !

En tout cas ce qu'il faut retenir c'est que l'entreprise veut concentrer les effectifs des boutiques qui fermeront vers les autres boutiques dites stratégiques mais SUD fera le nécessaire pour que ceux qui veulent aller ailleurs le puissent : à la GTC à Cherbourg et les réclamations au SCO à Dieppe.

Que les projets sont choisis de manière désordonnée, certainement pour jeter le trouble et la confusion dans les rangs des salariés parce que les arguments de la rentabilité ne tiennent pas dans ces dossiers.

Que la pénurie programmée en effectif est soigneusement mise en œuvre et orchestrée ! Et enfin que toutes et tous nous pouvons nous mobiliser si l'on veut faire mentir les dossiers qui nous sont soumis.

ASC

Comme promis dans notre dernier bulletin CE voici le suivi des résolutions votées en décembre 2013 sur l'attribution des chèques vacances et chèques Cadhoc liées au reliquat budgétaire.

Pour les chèques vacances l'envoi est effectué. Nous rappelons que l'attribution est automatique, le montant que vous allez recevoir est en fonction de votre QF 2013, (vous pouvez retrouver le détail dans notre bulletin n° 75 de décembre).

Pour les chèques Cadhoc ou la carte scène, vous recevez en ce moment un courrier du CE pour recueillir votre choix.

La date limite pour la réponse est le 22 mars, pour un envoi vers la fin avril.

Elu(e)s SUD

Titulaires : Annie Multon, Sylvain Boulant, Jean-Pierre Sauvegrain

Suppléants : Laurent Le Deunf, Yannick Le Morvan, Gilles Noël (Trésorier)

Représentant Syndical : Christine Papillon

Sud BN 0231942600 sudptt14@wanadoo.fr Sud 36-37 0247851111 sudptt.36-37@wanadoo.fr

Sud HN 0235632020 sudptt.hn@orange.fr Sud Loiret 0238837239 sudloiret@wanadoo.fr